

Conseil municipal du 21 octobre 2023

Réélection du maire

Conformément à la loi sur le non-cumul des mandats, le maire de Martel élu sénateur a donc démissionné, ouvrant ainsi à l'élection d'un nouveau maire pour notre commune.

Samedi matin, en séance extraordinaire, Monsieur Yannick Oubreyrie, seul candidat, a donc été désigné sans surprise, maire par 15 voix et quatre bulletins blancs ou nuls.

Lors d'un deuxième vote, par 16 voix et 3 votes blancs ou nuls, une liste de cinq adjoints a été adoptée :

Mme Michèle Fournier Bourgeade – 1^{ère} adjointe

Mr Michel Levet – 2^{ème} adjoint

Mme Marie France Sourzat – 3^{ème} adjointe

Mr Jacques Mordret – 4^{ème} adjoint

Mme Sylvie Coumes – 5^{ème} adjointe

Nos commentaires :

Lors de cette élection, nous avons décidé de pas présenter de candidat. En effet, nous n'avons pas souhaité participer sous quelques formes que ce soit à cette désignation, le vote ne venant qu'avaliser une décision prise en amont par l'ancien maire et son parrain aux sénatoriales.

Dans un court discours, ce dernier, maintenant sénateur, a tenté de justifier le renoncement à ses engagements de campagne en assurant les Martelais(es) qu'il resterait présent à leurs côtés (sic) ... et fort de rappeler l'ensemble de son œuvre même en s'attribuant par ailleurs, des réalisations dont il n'a été ni acteur ni décideur, et en passant sous silence l'enlisement du nouveau PLU démarré depuis bientôt cinq ans par les services de l'urbanisme de Cauvaldor (alors qu'il était vice-président à l'urbanisme), et dont on ne voit toujours pas le bout alors que c'est un outil indispensable pour le développement des communes et de Martel en particulier.

Ce début de mandat aura donc été marqué par de nombreuses dépenses, certaines justifiées, d'autres beaucoup moins. De la même façon, les acquisitions foncières, vantées par l'ancien maire, peuvent être des outils permettant de dégager de nouvelles recettes pour la commune, mais aussi de véritables bombes financières à retardement si elles ne s'inscrivent pas dans une stratégie mûrement réfléchie et largement partagée.

C'est pourquoi, lorsque Le nouveau maire affiche vouloir s'inscrire « dans un changement dans la continuité » nous tenons à lui rappeler que c'est bien un changement de cap avec plus de transparence et un rôle accru du conseil municipal dans la définition de ces orientations stratégiques sur les principaux dossiers à venir qui sont attendus.

Fidèles à nos engagements (c'est bon de le rappeler), nous continuerons d'être une opposition critique et constructive et à publier, dans la plus grande transparence, nos commentaires et analyses.